

Projet d'Internat du lycée Prieur de la Côte d'or 2016-2017

Informations chiffrées :

Nombre d'élèves	Lycée	Post-Bac
	14	20
	Filles	Garçons
	20	14
Personnels par nuit	- 1 CPE - 2 AED - 1 Personnel de catégorie A de permanence	

Constat

Les élèves internes sont pris en charge sur la totalité de leur temps scolaire et personnel durant la semaine. Ils évoluent alors dans un cadre de vie collective autre que celui de la cellule familiale. L'internat est donc, tout à la fois, un lieu d'études et d'apprentissage, un lieu d'éducation et un lieu de vie.

La réussite d'un tel projet ne peut résulter que d'une mise en place d'actions avec bien évidemment des moyens nécessaires à leur réalisation. Notre projet s'articule principalement autour de trois grands axes :

- **Axe 1** : Favoriser la réussite scolaire et individuelle de tous les élèves internes
- **Axe 2** : Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à la question de l'internat par un maintien de la représentativité des élèves internes au sein des instances de l'établissement, par une amélioration de la communication et par une meilleure articulation des services
- **Axe 3** : Favoriser les animations à l'internat
- **Axe 4** : Favoriser la sécurité à l'internat

Axe 1

Tutorat élève-étudiant

(1 étudiant de BTS encadre un élève du pré-bac)

Mise en place au plus tôt dans l'année scolaire (après la rentrée des vacances de la Toussaint). Une étude hebdomadaire où les tuteurs (étudiants en BTS - encadré par un assistant d'éducation et piloté par les CPE) accompagnent les élèves du pré-bac par petit groupe en étude obligatoire. Ce temps peut notamment être utilisé pour faire du soutien scolaire

Permettre aux étudiants d'accéder à l'internat dès 16h

Par l'intermédiaire d'une clé personnelle, les étudiants auront le droit d'accéder à l'internat dès 16h, au lieu de 18h actuellement.

Partenariat ludothèque « apprendre par le jeu »

Mise en place de casiers pour les internes

Dynamiser le foyer de l'internat

Le foyer doit devenir un lieu de vie et de repos investi qui puisse être ouvert le mercredi après-midi (s'appuyer sur les délégués d'internat et prévoir au moins une réunion par trimestre des élus de l'internat).

Axe 2	<u>Election des délégués d'internat le 29 septembre 2016 et formation des délégués le 17 novembre 2016</u> Sensibilisation et élection des délégués d'internat. Faire des élections un temps fort et formalisé de l'année scolaire + formation des délégués de l'internat, ménager un temps de formation spécifique en direction des élus de l'internat. <u>Action d'information</u> - Mise à disposition et tenue d'un panneau d'information « internat » par les élèves internes délégués ou volontaires avec le concours de l'équipe vie scolaire. Ce panneau sera destiné à l'ensemble de la communauté éducative. - Affichage en salle des professeurs des temps forts et des activités ponctuelles ou régulières de l'internat
Axe 3	<u>Action péri-éducative</u> - Pérenniser une sortie par trimestre le projet de sorties au cinéma ou au théâtre - Mise en place d'une soirée thématique avant chaque vacance scolaire <u>Partenariat ludothèque « apprendre par le jeu »</u> Deux jours par semaine (lundi et jeudi soir durant le temps d'étude obligatoire)
Axe 4	<u>Formation des délégués d'internat et des AED aux premiers secours</u> - Madame Prenez formera et diplômera au travers une formation de 12h des élèves et les AED au PSC1. - Exercice incendie le jeudi 22 septembre

Evaluation

Axe 1 : Favoriser la réussite scolaire et individuelle de tous les élèves internes

- Calcul du taux de réussite aux examens des élèves internes au regard du taux de réussite global
- Comptabiliser le nombre d'élèves internes participant au tutorat et dresser un bilan qualitatif annuel du dispositif par un questionnaire à destination des élèves concernés.

Axe 2 : Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à la question de l'internat par un maintien de la représentativité des élèves internes au sein des instances de l'établissement, par une amélioration de la communication et par une meilleure articulation des services

- Comptabiliser le nombre de candidatures par dortoir aux élections des délégués d'internat
- Comptabiliser le nombre de représentants des élèves internes au C.A
- Comptabiliser le nombre de représentants des élèves internes au CVL
- Comptabiliser les temps d'échange entre l'équipe pédagogique et les élèves internes

Axe 3 : Favoriser les animations à l'internat

- Calcul du taux de fréquentation du foyer des internes
- Comptabiliser le nombre d'initiatives prises par les élèves internes pour dynamiser le foyer
- Comptabiliser le nombre d'activités proposées aux élèves internes par période et sur l'année scolaire
- Comptabiliser le nombre de soirées thématiques proposées dans le cadre de l'internat

Axe 4 : Formation des délégués d'internat et des AED aux premiers secours

- Calcul du nombre d'AED et d'élèves diplômés aux premiers secours